

Domaine : Sciences, technologie, santé Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialité Chimie - Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés

RNCP14576 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	222r, 222, 200r
Code(s) ROME	H1206, H1502, H1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif de la Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques, Spécialité Chimie - Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés est de former des techniciens supérieurs spécialisés dans les domaines de l'analyse du contrôle des matières premières et des produits formulés et du contrôle qualité.

De plus, l'enseignement proposé permettra d'acquérir des connaissances approfondies sur le thème de la qualité pour que les étudiants maîtrisent les outils et l'organisation du système de l'assurance qualité.

Les étudiant(e)s sont préparés à intégrer directement le monde du travail et deviendront des professionnels formés qui maîtriseront les:

- Méthodes approfondies de chimie analytique (spectroscopie, chromatographie, électrochimie, autres méthodes physiques) appliquées au contrôle qualité ;
- Connaissances générales des matières premières et des produits formulés ; spécificité de leur analyse physico-chimique.
- Aptitudes dans les domaines de la communication pour une adaptabilité au travail en groupe tout en conservant une autonomie suffisante pour mener à bien certaines tâches
- Connaissance de l'entreprise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques, Spécialité Chimie - Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés, le diplômé est capable de :

Savoirs :

- Maîtriser les outils et l'organisation du système de l'assurance qualité.
- Connaître les méthodes approfondies de contrôle qualité (chimie analytique, analyse par spectroscopie, chromatographie, électrochimie, physiques)
- Connaître les pratiques industrielles inhérentes aux matières premières et les produits formulés et les spécificités

de leur analyse physico-chimique.

Savoir-faire :

- Pratiquer la mise en œuvre d'analyses sur des produits formulés
- Détenir une pratique du contrôle de la qualité
- Croiser les réglementations avec les spécifications fournies par les producteurs de matières première

Savoir-être :

- S'adapter à la diversité des techniques analytiques
- Posséder des aptitudes dans les domaines de la communication pour une adaptabilité au travail en groupe tout en conservant une autonomie suffisante pour mener à bien certaines tâches
- Connaître l'entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Tout secteur industriel concerné par le contrôle qualité physico-chimique des matières premières et des produits formulés : chimique, agroalimentaire, cosmétique, pharmaceutique, BTP, automobile, aéronautique, para-chimique spécialisé dans les revêtements peinture, colles, encres et vernis.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Assistant(e) ingénieur(e)
- Chef d'équipe
- Technicien supérieur/Technicienne supérieure

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 763 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 306
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

25% professionnels, 75% universitaires

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

25% professionnels, 75% universitaires

Les apprentis doivent être âgés de moins de 26 ans et de nationalité française.

Les candidats étrangers doivent être titulaires d'un permis de travail dont la validité couvre la période de formation.

L'admission dans un cycle d'apprentissage repose sur une double sélection, par l'IUT sur critères pédagogiques, et par l'entreprise selon ses propres critères d'embauche.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

25% professionnels, 75% universitaires

Cette formation est accessible via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP23531

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://iut.u-pec.fr/formations/licences-professionnelles/>

IUT de Créteil/Vitry

Université Paris-Est Créteil Val de Marne
Statistiques

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14576/>